



FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

SAISON 2025/2026

Conformément aux articles **119 à 121 des Règlements Généraux de la Fédération Tahitienne de Football**, toute réclamation doit être déposée **dans le strict respect des délais impartis**, par écrit au moyen du présent formulaire. Elle doit être accompagnée des **pièces justificatives nécessaires** et du règlement des **frais de procédure** fixés par le Comité Exécutif de la FTF.

1. INFORMATIONS SUR LE RECLAMANT

- Association sportive (Club, Comité de Futsal) :
- Nom et prénom du représentant légal :
- Fonction au sein de l'association sportive :
- Adresse / Email / Téléphone :

2. RENCONTRE CONCERNEE

- Compétition / Catégorie :
- Équipes :

--	--
- Date et lieu de la rencontre : Le/...../..... à
- Résultat :

	-	
--	---	--

3. OBJET DE LA RECLAMATION

- ☐ Contestation du **résultat** de la rencontre.
- ☐ Contestation de la **participation d'un joueur, éducateur ou dirigeant** à la rencontre.

- Motifs de la réclamation :
-
-

<u>PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES</u> (art. 120 RG FTF)	<u>DELAIS DE DEPOT</u> (art. 119 RG FTF)
• Copie de la feuille de match et/ou rapport d'arbitre, • Tout document, témoignage ou preuve à l'appui, • Preuve du paiement des frais de procédure.	Déposer dans les le strict respect des délais impartis : • Au siège de la FTF (cachet de réception faisant foi), • Ou par voie électronique à discipline@ftf.pf

FRAIS DE PROCEDURE (art. 120.2 RG FTF) : Un montant de **[10 000 F CFP]** correspondant aux frais de procédure est à joindre à la réclamation (montant fixé par le Comité Exécutif).

4. ENGAGEMENT DU RECLAMANT

Je soussigné(e), représentant dûment habilité de l'association sportive, certifie l'exactitude des informations ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance des **articles 119 à 121 des Règlements Généraux de la FTF**.

Fait à, le/...../.....

Signature et cachet de l'association sportive :